



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DIWAN CONSULT SA**, Grand-Rue 46, 1820 MON-TREUX
2. Date du prononcé de dissolution: 28.04.2017
3. Suspension de faillite: 25.10.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.11.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: opérations immobilières; conseils en investissements, ainsi que dans le domaine fiscal et financier.
La société faillie est titulaire des immeubles suivants:
Parcelle RF n° 47-2, de l'immeuble de base 7/47, avec droit exclusif sur :
 - PPE « Résidence Les Primevères » : rez-de-chaussée : appartement de 4.5 pièces, sud-est-nord, y compris terrasse, avec cave au sous-sol, lot n° 2, sise sur la commune n°7 Leysin, pour une quote-part de 123/1'000.00Parcelle RF n° 47-3, de l'immeuble de base 7/47, avec droit exclusif sur :
 - PPE « Résidence Les Primevères » : rez-de-chaussée ,appartement de 2.5 pièces, nord-ouest, y compris terrasse, avec cave au sous-sol, lot n° 3, sise sur la commune n°7 Leysin, immeuble numéro 7/47, pour une quote-part de 40/1'000Parcelle RF n° 47-6, de l'immeuble de base 7/47, avec droit exclusif sur :
 - PPE « Résidence Les Primevères », premier et deuxième étages : appartement en duplex de 3.5 pièces, nord-ouest, y compris 2 balcons, avec cave au sous-sol lot 6, sise sur la commune n° 7 Leysin, pour une quote-part de 82/1'000

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

03845389

